



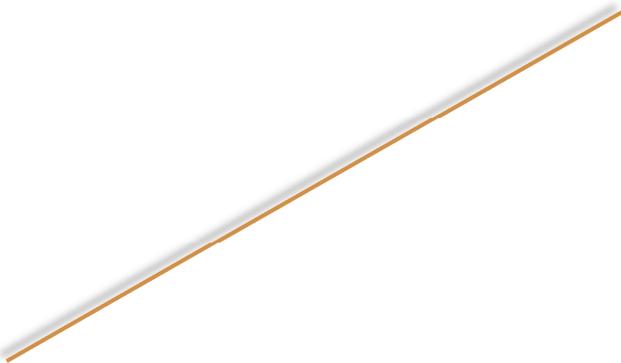
**PROJET
D'ÉTABLISSEMENT**

2019-2023



**Les
Capucins**
Réadaptation spécialisée
et soins de longue durée

Édito



Le projet d'établissement 2019-2023 a été validé par les instances médicales et de gouvernance de l'association Les Capucins.

Ce projet qui définit les orientations stratégiques pour les 5 années à venir prend en compte les orientations du Programme Régional de Santé (2^{ème} génération), les objectifs prioritaires du CPOM en cours de négociation et les attentes des usagers et personnels.

Dans sa forme, ce projet s'articule autour des 5 orientations stratégiques, 11 engagements et 38 objectifs prioritaires.

La définition précise et opérationnelle des objectifs qui seront dans un second temps planifiés sur la durée de validité du Projet d'Etablissement permettra d'en assurer le suivi.

Philippe MAHEUX
Directeur Général



Dr Valérie DUBUS
Présidente de CME



5 orientations stratégiques

1-Adapter nos réponses sanitaires et médico-sociales aux besoins des usagers en situation de handicap

2-Rendre l'usager acteur de sa santé

3-Développer l'utilisation des nouvelles technologies et innovations en rééducation au service des usagers

4-Proposer un cadre de vie confortable et adapté

5-Impliquer et accompagner les professionnels



1ère orientation



Adapter nos
réponses sanitaires
et médico-sociales
aux besoins des
usagers en
situation de
handicap

1^{er} engagement

Consolider nos activités cliniques et de recherche actuelles

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Développer notre mission d'établissement ressource</i> | <p>Notre établissement assure sur l'hémi région Est des Pays de la Loire sa mission de ressource :</p> <ul style="list-style-type: none">- dans l'accueil des patients relevant d'une rééducation spécialisée,- dans l'accueil des patients et résidents de l'unité SLD et de l'EHPAD- dans l'accueil des patients de l'unité EVC EPR- de formation et d'enseignement médical et paramédical dans le champ de la rééducation, et de la gériatrie- de soutien logistique (ressources humaines, matérielles, conventions, partenariats ...) aux structures sanitaires et médico-sociales <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Assurer notre mission de référence au sein du GHT49.- Pérenniser et développer :<ul style="list-style-type: none">. l'activité de MPR universitaire au travers de l'accueil et de la formation des internes de MPR et du développement des post-internats partagés,. l'accueil et la formation des stagiaires dans les sciences de la rééducation et de la gériatrie |
| | <i>Répondre aux besoins des personnes en hôpital de jour (HJ)</i> | <p>Le développement de l'offre de soins en SSR en hospitalisation à temps partiel est une priorité pour notre établissement. Nos délais d'admission en HJ ne sont pas satisfaisants.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pouvoir mettre en œuvre les places d'HJ autorisées non ouvertes dans les domaines de l'insuffisance cardiaque et insuffisance respiratoire.- Diminuer le délai d'admission en HJ de patients après un AVC. |
| | <i>Fluidifier le parcours des patients nécessitant une rééducation spécialisée en hospitalisation complète</i> | <p>L'évolution de l'épidémiologie et les besoins des patients admis en SSR spécialisés nécessitent d'améliorer les délais d'admission en aval du MCO, en particulier dans le domaine de la neurologie.</p> <p>Action : Améliorer le délai d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none">- au travers des admissions directes en HJ- en renforçant les liens avec les SSR polyvalents, notamment en lien avec la filière AVC du GHT49- en étudiant le redéploiement de certains lits de SSR spécialisés vers la filière neurologique |

2^{ème} engagement

Faire évoluer les modes de prise en charge

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Accompagnement de la fin de vie et soins palliatifs</i> | <p>Les personnes accueillies aux Capucins sont particulièrement vulnérables et poly pathologiques. L'établissement, à la fois lieu de soins et lieu de vie, est parfois lieu de fin de vie.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- développer par la formation interne et l'organisation interne le repérage des personnes relevant des soins palliatifs et la mise en œuvre des soins. |
| | <i>Développer des dispositifs dédiés à des populations spécifiques</i> | <p>L'évolution épidémiologique et socio-démographique des populations entraîne l'émergence de populations avec des besoins spécifiques.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- développer un dispositif dédié d'accompagnement à la population des « grands adolescents et jeunes adultes » avec handicap,- développer une évaluation gériatrique pour toute personne admise en SSR spécialisés âgée de plus de 80 ans,- organiser un accueil spécifique pour les personnes ayant des troubles du comportement d'origine organique |
| | <i>Développer des activités de SSR spécialisés délocalisés</i> | <p>Les activités d'hospitalisation de jour en SSR spécialisés sont en fort développement aux Capucins et cette évolution correspond aux attentes des usagers et des pouvoirs publics. En revanche, et compte tenu de la concentration de ces activités sur quelques structures, elles occasionnent des déplacements plus nombreux des patients.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- définir un cadre expérimental de mise en œuvre d'une activité de SSR en hospitalisation de jour avec un établissement de SSR polyvalents |

| | |
|--|--|
| <p><i>Créer une équipe mobile de réadaptation</i></p> | <p>L'évolution du profil des patients hospitalisés en SSR – niveau de sévérité, charge en soins et comorbidités accrues – rend nécessaire une articulation entre SSR spécialisés, SSR polyvalents, HAD et services de soins à domicile. L'association Les Capucins assure sur son territoire d'action, des activités d'appui et de ressource auprès d'autres établissements sanitaires et médico sociaux et ce, tant en institution qu'à domicile. La création d'une équipe mobile de réadaptation amplifierait les dispositifs déjà mis en œuvre par Les Capucins.</p> <p>Action : - en lien avec le CPOM, répondre à l'appel à projet de l'ARS sur la création d'une équipe mobile de réadaptation</p> |
| <p><i>Associer innovation et recherche dans l'évolution des parcours de soins et les modalités de prise en charge en SSR spécialisés</i></p> | <p>Les compétences en SSR spécialisés permettent de prévenir les morbi-mortalités avant une chirurgie programmée lourde.</p> <p>Action : - mise en place des prises en charge en MPR avant chirurgie colo-rectale carcinologique et évaluation de son intérêt avant développement dans d'autres domaines.</p> <p>Le changement de paradigme des sciences de la rééducation incite à proposer des rééducations intenses sur de courtes durées en SSR spécialisés.</p> <p>Action : - mise en œuvre de stages intensifs pour les enfants avec paralysie cérébrale et évaluation de son intérêt avant développement dans d'autres domaines.</p> |



2ème orientation

Rendre
l'utilisateur
acteur de sa
santé

3^{ème} engagement

Renforcer l'implication des usagers dans leurs objectifs de prise en charge

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Domaine de l'éducation thérapeutique du patient (ETP)</i> | <p>L'association Les Capucins propose 5 programmes d'ETP labellisés dans des domaines tels que la lombalgie chronique, les maladies respiratoires, les maladies vasculaires (artériopathie des membres inférieurs et syndrome coronarien aigu) et l'obésité. Elle participe également à d'autres programmes labellisés au niveau local et régional pour les pathologies neurologiques (SEP, AVC). La quasi totalité des professionnels médicaux et paramédicaux intervenants est formée à l'ETP.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir les conditions d'intervention de patients experts dans nos programmes ETP (modalités, recherche et formation des patients experts). |
| | <i>Domaine du projet personnalisé</i> | <p>L'utilisateur et son environnement proche sont des acteurs incontournables dans l'élaboration du projet personnalisé. L'objectif est de rendre naturelle la place de l'utilisateur dans l'élaboration de son projet et donner priorité à ses décisions.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aider les professionnels à prendre en compte la parole de l'utilisateur dans l'élaboration de son projet.- Aider les utilisateurs à devenir acteurs de leur prise en charge. |

4^{ème} engagement

Confirmer la place des usagers dans les démarches d'amélioration continue

OBJECTIF
PRIORITAIRE

Domaine de la qualité et de la gestion des risques

L'organisation actuelle facilite une participation croisée des représentants des usagers, en CDU et CVS. Malgré cela, la place de l'utilisateur n'est pas encore intégrée de façon naturelle dans l'élaboration des projets institutionnels.

Actions :

- Structurer la démarche institutionnelle de co-construction avec les usagers.
- Développer l'intervention d'utilisateur ressource.
- Favoriser la déclaration d'événements indésirables par les usagers



3ème orientation



Développer
l'utilisation des
nouvelles
technologies et
innovations en
rééducation au
service des
usagers

5^{ème} engagement

Développer l'accès aux soins et à de nouveaux dispositifs par l'apport des nouvelles technologies

| | | |
|-------------------------------|---|---|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Développer la télé consultation auprès des partenaires du territoire</i> | <p>L'accès aux soins des personnes en situation de handicap en particulier les patients à mobilité réduite est une préoccupation nationale. Les Capucins se sont engagés à poursuivre l'amélioration de la prise en charge des patients suivis en SSR en confortant la nécessité d'un meilleur maillage du territoire pour favoriser le lien ville-hôpital pour les patients devant bénéficier d'une expertise et d'une prise en charge en MPR. Le développement d'une activité de télémédecine en MPR doit permettre l'accès à distance d'un patient à un médecin MPR ou à une équipe spécialisée en MPR.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser une offre de télé-consultation dans les domaines des plaies et cicatrisation et de l'assise-positionnement de l'adulte, à destination des établissements SSR partenaires du GHT. |
| | <i>Développer l'accès à l'expertise spécialisée de MPR</i> | <p>En lien avec notre mission d'établissement ressource, notre institution se doit d'apporter une expertise en MPR et sciences de la rééducation et réadaptation, et de bénéficier de l'expertise d'autres établissements ressources.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accès direct pour les professionnels du 1er recours à un avis spécialisé de MPR,- Développer des staffs de télé expertise type RCP autour de situation d'usagers des Capucins ou des établissements partenaires. |
| | <i>Etudier la faisabilité d'activité de télé rééducation</i> | <p>La prise en charge en SSR spécialisés se développe en ambulatoire et doit s'articuler avec une auto-rééducation à domicile. L'observance de cette rééducation est primordiale.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Envisager, via le développement d'applications numériques, le suivi d'activités d'auto-rééducation à domicile |

*Développer les coopérations
avec les structures
innovantes*

L'agglomération angevine bénéficie d'un tissu économique, industriel et académique autour des technologies innovantes (objet connecté...). Cela doit permettre d'envisager de nouvelles solutions technologiques pour la prise en charge des patients en situation de handicap aussi bien en réadaptation (orthèse connectée...) et rééducation (rééducation motrice via intelligence artificielle...)

Action :

- Rechercher un partenariat avec toute structure d'innovation technologique visant à développer des solutions personnalisées adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap.



4ème orientation

Proposer un cadre de vie confortable et adapté

6^{ème} engagement

Offrir une alimentation qui allie nutrition, plaisir et développement durable

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Adapter l'alimentation aux besoins spécifiques des personnes accueillies</i> | <p>L'association Les Capucins hospitalise ou héberge du très jeune enfant à la personne très âgée avec des besoins nutritionnels, des textures alimentaires et des régimes différents selon l'âge et les motifs médicaux ayant conduit à l'admission dans notre centre.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- La révision de notre planification alimentaire, des régimes, des apports alimentaires et des textures est un enjeu fort et préalable à l'amélioration de la production en cuisine centrale. |
| | <i>Garantir une alimentation plaisir tout en tenant compte des contraintes de la collectivité</i> | <p>La production journalière dès 2020 de plus de 1 000 repas ne doit pas être un frein à une restauration « plaisir ».</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- La cuisine centrale doit mettre en œuvre une gestion de sa production assistée par ordinateur sur la base des fiches techniques testées et validées conformément aux enjeux de nutrition, de plaisir et de contraintes économiques |
| | <i>Engager notre responsabilité sociétale et environnementale dans le domaine de la restauration</i> | <p>L'achat de produits alimentaires bio ou issus d'une agriculture raisonnée est insuffisamment développé aux Capucins. Il en est de même pour l'achat de produits alimentaires locaux en circuit court.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">-Le gâchis alimentaire aux Capucins qui est comparable à la moyenne des établissements de santé doit être réduit et les économies générées réinvesties dans la qualité des produits achetés.-La mise en place d'une démarche structurée de développement durable en restauration aux Capucins est un enjeu sociétal. |

7^{ème} engagement

Poursuivre l'adaptation des locaux et des espaces paysagers

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Poursuivre le programme de rénovation des locaux SLD - EHPAD</i> | <p>Le centre a engagé depuis plusieurs années un programme ambitieux de rénovation des chambres du département de gériatrie, sur la base d'une aile tous les 2 ans. Ces rénovations se poursuivent tout au long de la période de validité de ce projet d'établissement.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- De 2019 à 2023, 3 nouvelles ailes seront rénovées, dans l'intérêt partagé des patients, résidents et professionnels de santé. |
| | <i>Engager un programme d'adaptation des chambres d'hospitalisation en SSR adulte aux besoins des patients et des personnels</i> | <p>Les unités d'hospitalisation complète en SSR spécialisés adultes n'ont bénéficié que de rénovation partielle d'un point de vue hôtelier et n'ont pas été adaptées aux besoins évolutifs des patients.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Sur la durée du projet d'établissement, un programme de rénovation des locaux comportant la définition et le nombre de chambres classiques ou spécifiques (ex : activité obésité) par unité doit être mis en œuvre. |
| | <i>Prendre en compte les besoins actuels et futurs de l'unité d'hospitalisation de jour adulte</i> | <p>Le service d'hospitalisation de jour adulte bénéficie de locaux autonomes en dehors des espaces de rééducation. L'activité très soutenue constatée depuis plusieurs années et les développements prévus dès 2019 nécessitent une extension des locaux de restauration et de repos et une adaptation des espaces vestiaires et douches notamment.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ce projet sera initié au 1er semestre 2019 et mis à disposition des patients et personnels fin 2019. |
| | <i>Développer des espaces paysagers dans l'enceinte du site des Capucins</i> | <p>Les constructions récentes et le projet immobilier du Chillon qui démarrera en février 2019 vont limiter l'accès aux espaces paysagers adaptés aux personnes à mobilité réduite. La zone arborée autour de la pièce d'eau ne sera pas disponible avant le début d'année 2021.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'objectif est de créer un second espace accessible et accueillant à proximité de l'accueil.- Dans une seconde étape, le cheminement piéton existant sur le site des Capucins fera l'objet d'actions d'amélioration incitant aux déplacements. |



5ème orientation



Impliquer et accompagner les professionnels

8^{ème} engagement

Soutenir la dynamique et la cohésion institutionnelle

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Organiser la communication institutionnelle sur les projets et la vie de l'association Les Capucins</i> | <p>L'association Les Capucins n'a pas mis en œuvre une organisation structurée permettant de valoriser ses activités via un dispositif de communication de type grand public. Le même constat a été exprimé par les salariés en particulier dans l'enquête QVT.</p> <p>Action : définir et mettre en œuvre une stratégie de communication interne / externe de type 'Grand public' sur les activités de l'association Les Capucins via une cellule dédiée à cette mission</p> |
| | <i>S'assurer du bon niveau de coordination des activités</i> | <p>La place des professionnels dans la mise en œuvre de projets simples ou plus complexes peut être source d'incompréhension voire de difficultés si la méthodologie de participation employée ne respecte pas une démarche structurée d'information, d'appropriation du projet, de définition du rôle de chacun et de mise effective en œuvre.</p> <p>Action : - Définir la conduite de projet assurant la participation des professionnels</p> |
| | <i>Définir et valoriser les missions des référents et correspondants</i> | <p>L'association Les Capucins utilise dans un cadre non structuré les notions de référents et correspondants, sans pour autant en définir l'organisation, les missions et les moyens.</p> <p>Action : - Définir un cadre méthodologique permettant</p> <ul style="list-style-type: none">. d'identifier les activités nécessitant la mise en place de référents et/ou correspondants. de définir et organiser les missions des référents et correspondants et les moyens alloués (charte, formation, temps affecté). de valoriser l'investissement des référents et/ ou correspondants |

| | |
|--|---|
| <p><i>S'enrichir des expertises des différents départements</i></p> | <p>L'association Les Capucins est riche des compétences développées dans l'ensemble des services sans que cette expertise soit totalement connue et/ou utilisée pour tous les patients, résidents, ou professionnels la nécessitant.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une organisation permettant : <ul style="list-style-type: none"> . d'identifier les compétences partageables . d'utiliser ces compétences au bénéfice de l'ensemble des patients / résidents / professionnels de l'association Les Capucins |
| <p><i>Soutenir la cohésion d'équipe par des activités extra-professionnelles</i></p> | <p>De manière spontanée, des activités extra-professionnelles ont été créées par des salariés au profit d'autres salariés de l'association Les Capucins. Cette dynamique doit être officiellement reconnue et soutenue par l'institution au regard de son intérêt en termes de cohésion d'équipe, voire de promotion de la santé dans certains domaines.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser le soutien institutionnel aux projets d'activités extra-professionnelles sur les volets mise en œuvre, communication et financier. |

9^{ème} engagement

Soutenir par la formation, l'évolution des pratiques professionnelles

| | | |
|------------------------|---|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Rendre chaque salarié acteur de son parcours professionnel</i> | <p>L'entretien professionnel est un moment clé permettant aux salariés d'exprimer leurs attentes d'évolution du parcours professionnels tant au sein de l'association Les Capucins que vers d'autres horizons.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposer dans le cadre de l'entretien professionnel un dispositif d'accompagnement tant pour l'agent que pour l'encadrement permettant de rendre le salarié acteur de son projet professionnel |
| | <i>Favoriser par la formation l'adaptation des salariés aux évolutions de leur métier</i> | <p>Les projets de service, les entretiens professionnels et plus globalement les démarches qualité sont des outils permettant d'identifier les besoins d'évaluation des compétences.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre un recueil centralisé des besoins d'évolution des compétences- Assurer le suivi par service et par salarié de l'atteinte du niveau de compétence attendu |
| | <i>S'assurer de l'adéquation des compétences des salariés aux besoins spécifiques des emplois</i> | <p>Certaines fonctions assurées par des salariés de l'association Les Capucins nécessitent la mobilisation de compétences spécifiques. Le poste d'agent de collectivité dans l'unité Escal en est un exemple. L'identification de ces fonctions spécifiques, des compétences particulières à acquérir et de l'éventuelle valorisation doit être organisée.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Rédiger la totalité des fiches de poste des professionnels des Capucins- Identifier les besoins spécifiques des emplois et mesurer les écarts- Mettre en œuvre un dispositif de formation aux besoins spécifiques identifiés |

10^{ème} engagement

Soutenir l'enseignement réalisé par les professionnels des Capucins

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Développer l'institut de formation des Capucins</i> | <p>L'individualisation début 2019 de l'unité Formation Enseignement Recherche a été la 1^{ère} étape du projet d'identification de l'institut de formation des Capucins dont l'objectif principal à court et moyen termes est de proposer des formations labellisées dans nos domaines de compétence que sont la MPR et la gérontologie</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer et développer le catalogue de formation proposé par l'UFER de l'association Les Capucins |
| | <i>Accompagner les salariés intervenant dans les formations internes et externes</i> | <p>Les salariés des Capucins interviennent dans des formations internes ou externes sans que l'institution n'ait proposé une organisation permettant la réalisation de cette prestation dans des conditions favorables.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir et mettre en œuvre un cadre méthodologique définissant les conditions de réalisation d'une formation par un salarié au nom des Capucins |
| | <i>Accompagner les salariés pour l'encadrement des stagiaires et apprentis</i> | <p>L'association Les Capucins accueille dans l'ensemble des services médicaux, médico-techniques, soignants, administratifs et logistiques de nombreux stagiaires entraînant un investissement important des professionnels des Capucins.</p> <p>Un groupe de travail vient de formaliser le processus d'accueil et d'encadrement des stagiaires aides-soignants dans le département de Soins de longue durée et de gérontologie.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Généraliser dans l'ensemble des services en l'adaptant si besoin, la méthodologie d'encadrement des stagiaires formalisée par le département de SLD et gérontologie. |

11^{ème} engagement

Assurer aux professionnels un cadre de travail adapté, valorisant et respectueux

| | | |
|------------------------|---|--|
| OBJECTIFS PRIORITAIRES | <i>Favoriser l'expression directe des salariés sur les besoins et les évolutions de leur cadre de travail</i> | <p>L'association Les Capucins n'a pas mis en œuvre en dehors du dispositif de déclaration d'événements indésirables ou des demandes des représentants du personnel une possibilité d'expression directe par les salariés de leurs besoins.</p> <p>Action : concevoir un dispositif interne d'expression directe des salariés</p> |
| | <i>Poursuivre l'adaptation des locaux et matériels à l'évolution des besoins</i> | <p>L'association Les Capucins a engagé depuis plusieurs années des programmes d'investissements mobiliers et immobiliers importants en réponse aux évolutions des besoins des patients et résidents. Les adaptations actuelles des locaux et matériels ne sont pas suffisantes et ne prennent pas totalement en compte l'expression des salariés sur la définition des projets.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir pour les 5 ans de validité du projet d'établissement les projets prioritaires d'investissements- S'assurer, dans la définition des projets, de l'expression des salariés tant en terme d'espace de travail que de compétences spécifiques (hygiène, TMS...) <p>Le projet global d'amélioration de la restauration doit permettre les évolutions quantitatives et qualitatives de l'offre alimentaire aux Capucins.</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Engager le projet spécifique de restructuration des locaux et d'achat d'équipements |
| | <i>Accompagner précocement les professionnels pour préserver le respect de chacun</i> | <p>L'identification et la prise en compte des situations susceptibles d'entraîner des risques, notamment psycho-sociaux pour les professionnels sont souvent trop tardives pour gérer les situations sereinement</p> <p>Action :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir et mettre en œuvre un dispositif préventif de gestion des situations potentiellement à risques |

Mettre à disposition des professionnels logistiques un outil adapté au suivi et à l'analyse des bâtiments, installations et matériels

La gestion préventive et curative des bâtiments, des installations et des matériels nécessite une centralisation des informations permettant une réactivité dans le traitement des dysfonctionnements, un suivi préventif et une analyse prospective des identifications des actions à programmer.

Action :

- Une GMAO globale au niveau logistique sera mise en œuvre incluant les aspects sécurité des biens et des personnes.



ASSOCIATION LES CAPUCINS

11 bld Jean Sauvage – CS 40329
49103 ANGERS Cedex 02

Contact téléphonique : 02 41 35 15 15

<http://www.les-capucins-angers.fr/>